

Fiche d'information: Femmes en situation de handicap et logement



Introduction

En raison d'un certain nombre de facteurs, les femmes handicapées font face à des obstacles significatifs à l'accès à un logement sain et abordable. À cause de ces obstacles, de nombreuses femmes handicapées se retrouvent sans abri ou en situation de logement précaire, avec un manque d'options pour l'amélioration de leurs conditions de logement.

Les femmes handicapées sont confrontées à des niveaux disproportionnés de pauvretéⁱ et de chômage et sont donc dans une situation désavantageuse quand il s'agit d'être en mesure de répondre à leurs propres besoins financiers et de logement. En plus des obstacles financiers, les femmes handicapées sont confrontées à des problèmes d'accès, notamment les bâtiments inaccessibles, et sont souvent victimes de la discrimination au logement. Les femmes handicapées peuvent manquer de l'information sur les droits de locataires, ainsi que sur les services de soutien disponibles, tels que les programmes de logement et les subventions auxquels elles peuvent être admissibles.

Tous ces facteurs veillent à ce que l'obtention d'un logement abordable, accessible et sécuritaire demeure un obstacle significatif pour les femmes handicapées à travers le Canada.

Selon Statistiques Canadaⁱⁱ:

- 55% des adultes en situation de handicap sont des femmes;
- Les femmes et les filles en situation de handicap représentent 13,3% de la population canadienne;
- 42% des femmes de plus de 65 ans affirment vivre avec des incapacités. .

La pauvreté limite l'accès au logement

- Les femmes handicapées sont plus pauvres que leurs homologues masculins.ⁱⁱⁱ
- Les femmes à faible revenu ou sans revenu au Canada sont les plus désavantagées en matière de logement. Les changements aux paiements de transfert entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux / territoriaux, et aux programmes de soutien du revenu, jumelée à une offre insuffisante de logements abordables, et l'augmentation des loyers sur le marché privé a prouvé que le logement est inabordable pour les femmes.^{iv}
- Il ya de longues listes d'attente-pour le logement social à travers le pays ce qui signifie que ces logements ne sont pas une option pour les femmes. En même temps, les propriétaires refusent l'accès des femmes aux appartements les plus abordables sur la base arbitraire du revenu minimum et d'autres critères. Les banques et les sociétés de crédit également disqualifient les femmes à faible revenu pour les prêts hypothécaires, ce qui rend impossible l'accession à la propriété^v.

Les sans-abri et la santé

- Une étude menée sur la santé des adultes sans-abri et en situation de logement précaire à Toronto, Vancouver et Ottawa a conclu que parmi les personnes qui ne vivent pas dans un milieu sain, 52% ont reçu un diagnostic antérieur d'un problème de santé

mentale.^{vi}

- L'étude a démontré que 61% des personnes qui étaient sans abri ou en situation de logement précaire avaient subi une blessure traumatique du cerveau à un moment donné dans leur vie.^{vii}
- Dans cette même étude, les enjeux en santé mentale déclarés par les personnes en logement précaire ou sans abri étaient: la dépression (31%), l'anxiété (14%), le trouble bipolaire (13%), la schizophrénie (6%), et trouble de stress post-traumatique (5%).^{viii}
- Plus de 1/4 (28%) de la population étudiée avaient du mal à marcher, avait perdu un membre, ou ont signalés d'autres problèmes de mobilité.^{ix}
- Un tiers de la population sans-abri comprend des individus avec des problèmes de santé mentale et beaucoup d'entre eux sont des femmes.^x
- Dans une étude sur les obstacles dans le Programme ontarien de soutien aux personnes sans-abri en situation de handicap, la plupart des participants ont affirmé que leur santé et leur handicap se sont aggravés après avoir perdu leur logement, et beaucoup d'entre eux (66%) ont perdu leur accès à un fournisseur de soins de santé régulier.^{xi}
- Les expériences des participants à cette étude suggèrent que l'ensemble des programmes des prestations d'invalidité du public disponibles en Ontario ne parviennent pas à fournir un soutien adéquat aux personnes en situation de handicap, dans de nombreux cas, les poussent à l'itinérance.^{xii}
- De nombreuses femmes en situation de handicap sont à un cheveu de payer près de devenir sans-abri en raison de leur situation précaire de se loger.
- Un rapport sur le logement et la pauvreté au Manitoba a révélé que les femmes autochtones, les femmes handicapées et les femmes âgées vivant seules éprouvaient de la difficulté à répondre à leurs propres besoins financiers et de logement.^{xiii}
- Ce même rapport a révélé que les femmes handicapées sont parmi les plus pauvres de la population du Manitoba et que 28% d'entre elles ont besoin de logements. Ceci est en partie dû au fait que beaucoup des logements dans les grandes villes demeurent inaccessibles.^{xiv}

La violence a des répercussions sur la sécurité du logement

- La violence physique, sexuelle et psychologique contre les femmes au sein des ménages est une cause importante d'insécurité logement et d'itinérance pour les femmes et leurs enfants. En raison de l'absence d'options de logement pour les femmes, les femmes qui utilisent les refuges pour échapper à la violence n'ont d'autre choix que de revenir à la situation de violence et sont à risque de se faire retirer leurs enfants par l'aide à l'enfance.^{xv}
- Il existe divers obstacles à signaler les abus qui affectent particulièrement les femmes en situation de handicap, tels que: la difficulté à entrer en contact avec des refuges ou des services d'intervention, la peur de perdre leur sécurité financière, leur logement ou de leurs prestations d'aide sociale et la peur d'être institutionnalisée.^{xvi}

L'inaccessibilité architecturale limite les possibilités de logement

- De nombreuses unités d'immeubles à appartements sont encore construites sans offrir l'accessibilité.
- Il n'existe pas de code national du bâtiment qui veille à ce que chaque province exige que la construction de nouveaux logements soit accessible.

L'hypersensibilité environnementale

- Personnes vivant avec l'hypersensibilité environnementale (parfois appelé les sensibilités chimiques multiples ou maladie de l'environnement) peuvent rendre gravement malades par la présence de très faibles niveaux de polluants dans leurs maisons. Quand ils vivent dans un immeuble à appartements, ils n'ont aucun contrôle sur ces polluants.
- Les personnes qui ont une extrême sensibilité de l'environnement ne seront pas en mesure de mener une vie saine dans les immeubles à appartements - il ya tout simplement trop de variables environnementales qu'elles ne peuvent pas contrôler. Si elles ne le font pas - et les personnes atteintes d'hypersensibilité graves sont souvent incapables de travailler et sont isolées des autres appuis - des options de logement sont généralement limités au secteur locatif. Cela signifie que, pour beaucoup de ces gens il n'existe pas d'options de logement - ils seront sans-abri. ^{xvii}

Un logement inadéquat affecte le maternage

- Les obstacles les plus graves à la parentalité rencontrés par les mères handicapées comprennent des logements à accès libre, le transport, le soutien aux personnes en situation de handicap concernées et l'égalité d'accès aux déterminants sociaux de la santé pour leur permettre de conserver la garde de leurs enfants. ^{xviii}
- Un logement qui ne convient pas peut également entraver la capacité d'une femme en situation de handicap à bien remplir son rôle de mère. Fournir des ascenseurs pour aider une mère en situation de handicap à monter et descendre ses enfants dans un bain, crèches adaptées, téléphones ATS et étagères abaissés dans la cuisine peut aider les femmes en situation de handicap. ^{xix}

ⁱ Alliance Canadienne Féministe pour l'Action Internationale (2008). Inégalité des Femmes au Canada, p.12.

ⁱⁱ Haniff-Cleofas, R & Khedr, R. (2005), "Les femmes en situation de handicap dans l'Environnement Urbain", Les Femmes et les Environnements Urbains.

ⁱⁱⁱ Alliance Canadienne Féministe pour l'Action Internationale (2008). Inégalité des Femmes au Canada, p.12. ^{iv}

Centre pour les Droits à l'égalité au logement (2011), "Fiche d'information sur les Femmes et le Logement". ^v

Idem. ^{vi} Housing Vulnerability and Health: Canada's Hidden Emergency, A Report on the Reach3 Health and Housing in Transition Study, November 2010. Available at <http://www.stmichaelshospital.com/pdf/crich/housing-vulnerability-and-health.pdf>

^{vii} Idem,

^{viii} Idem,

^{ix} Idem,

^x Haniff-Cleofas, R & Khedr, R. (2005), "Les Femmes en situation de Handicap dans l'Environnement Urbain", Les Femmes et les Environnements Urbains.

^{xi} Rue de la Santé, Faire tomber les obstacles des Sans-abri dans le programme Ontarien de soutien pour les personnes itinérantes en situation de handicap, p.26.

^{xii} Idem.

^{xiii} Clow, Barbara, Pederson, Ann Haworth - Brockman, Margaret, Bernier, Jennifer. (2009). Atlantic Centre of Excellence for Women's Health. "Rising to the Challenge, Sex-and Gender-Based Analysis for Health Planning, Policy and Research in Canada". Available at http://www.acewh.dal.ca/pdf/Rising_to_the_challenge.pdf

^{xiv} Idem,

^{xv} Centre pour les Droits de l'égalité au logement (2011), "Fiche d'information sur les Femmes et le Logement".

^{xvi} Réseau International des Femmes en situation de handicap (RIFSFH), Document sur la Violence envers les Femmes en situation de Handicap, 2010, p.8.

^{xvii} Idem.

^{xviii} "Les Parents en situation de handicap physique, systémique ou visuel," publié au printemps dernier dans la Sexualité et le Handicap (Vol. 20, No. 1)

^{xix} Idem.

Le Réseau d'action des femmes handicapées (DAWN-RAFH) Canada DAWN-RAFH Canada est une organisation nationale féministe, trans-handicap dont la mission est de mettre fin à la pauvreté, l'isolement, la discrimination et la violence subie par les femmes handica-

pées du Canada. La mission de DAWN-RAFH Canada est de mettre fin à la pauvreté, à l'isolement, à la discrimination et à la violence que connaissent les femmes handicapées. DAWN-RAFH Canada est la seule instance nationale qui se consacre spécifiquement à la défense des droits des filles et des femmes sourdes ou handicapées du Canada ainsi qu'à leur avancement et à leur intégration pleine et entière à la société. Notre orientation stratégique globale repose sur l'implantation d'actions novatrices, l'établissement de partenariats et l'instauration de réseaux visant à amener les différents paliers gouvernementaux, les organismes travaillant à la promotion des personnes handicapées ou des femmes ainsi que les autres intervenants concernés à prendre en considération nos problématiques prioritaires et à œuvrer à leur résolution. (www.dawncanada.net)